

ESPAGNOL

TRADUCTION D'ESPAGNOL EN FRANÇAIS

Una mañana de octubre, años más tarde, acudí a visitar a don Pedro a su despacho de la Rambla en Palma. Allí tenía su cubículo leguleyo, el estudio en el que trabajaba para el tribunal de la Rota*. Para entonces vestía *clergyman* de seda cruda y zapatos italianos de hebilla. Había perdido algunos kilos de peso y su aspecto estilizado le hacía parecer aún más alto y distinguido de lo que era. Olvidada la parroquia de Deiá, el pueblo se había convertido para él apenas en un apéndice turístico-pedante en el que mezclarse con la alta burguesía local y peninsular. Su vida se desarrollaba en la metrópoli, que era donde se encontraba el futuro, el escalón hacia una carrera eclesiástica de poder e influencia (al menos eso aseguraba mi padre, que conocía bien la naturaleza humana).

—Ya sabe para lo que vengo, ¿no?

—No hace falta que me lo expliques. Pero, Borja, ¿qué quieres pedirme que yo pueda hacer?

— Me miró de hito en hito sin sonreír.

—La anulación, don Pedro.

—¡Pero eso es imposible y tú lo sabes! ¿Cómo voy a propiciar la anulación de un matrimonio canónico celebrado con todas las de la ley y con dos hijos de por medio? No, no. ¡Es imposible! ¡Si los casé yo!

—Pues precisamente por eso...

—¡Imposible! —Levantó las dos manos como si suplicara al cielo—. Y además, —continuó con tono escandalizado—, me lo cuentas a mí que soy juez del tribunal que debe dictaminar la nulidad o no del matrimonio... ¿Cómo puede ocurrírsete semejante disparate?

Fernando Schwartz
La venganza
Planeta, 1998

* Tribunal de la Rota: Tribunal del Vaticano en que se resuelven en apelación todas las causas eclesiásticas.

N.B. : On ne traduira pas le titre de l'œuvre.

ESPAGNOL

TRADUCTION DE FRANÇAIS EN ESPAGNOL

Je jouais à mentir à ma sœur. Tout était bon pourvu que ce fût inventé.

- J'ai un âne, lui déclarai-je.

Pourquoi un âne ? La seconde d'avant, je ne savais pas ce que j'allais dire.

- Un vrai âne, poursuivis-je au hasard.

- Qu'est-ce que tu racontes, finit par dire Juliette.

- Oui, j'ai un âne. Il vit dans une prairie. Je le vois quand je vais au Petit Lac Vert.

- Il n'y a pas de prairie.

- C'est une prairie secrète.

- Il est comment ton âne ?

- Gris avec de longues oreilles. Il s'appelle Kaniku, inventai-je.

- Comment sais-tu qu'il s'appelle comme ça ?

- C'est moi qui lui ai donné ce nom.

- Tu n'as pas le droit. Il n'est pas à toi.

- Si, il est à moi.

- Comment sais-tu qu'il est à toi et pas à quelqu'un d'autre ?

- Il me l'a dit.

Ma sœur s'esclaffa.

- menteuse ! Les ânes, ça ne parle pas.

Zut. J'avais oublié ce détail. Je m'obstinai néanmoins :

- C'est un âne magique qui parle.

- Je ne te crois pas.

- Tant pis pour toi, conclus-je avec hauteur.

Je me répétais intérieurement : « La prochaine fois, je dois me rappeler que les animaux, ça ne parle pas. »

Amélie Nothomb
Métaphysique des tubes
Albin Michel, 2000

N.B. : On ne traduira pas le titre de l'œuvre.

ESPAGNOL

Lire soigneusement le texte ci-dessous :

L'apurement du passé

Malgré les imperfections qui subsistent, la cause de la liberté sinon du bien-être également partagé semble n'avoir jamais été plus prometteuse en Amérique latine. L'aire des démocraties dignes de ce nom s'y est élargie comme elle ne l'avait jamais fait auparavant. En même temps, les droits de l'homme ont cessé de n'y être qu'une affiche apposée sur les murs des écoles de rares pays échappant à des régimes dictatoriaux pour s'y transformer en préoccupation peu à peu satisfaite. Tout donc conduirait à estimer que les démocraties latino-américaines vont vers le mieux si une question cruciale ne demeurerait irrésolue : celle du traitement de la mémoire douloureuse d'un passé non démocratique récent, et même toujours actuel à Cuba, et avec elle celle de la justice à rendre aux victimes de ce passé ou à leurs ayants droit.

Ce défi de l'apurement du passé touche bien entendu en tout premier lieu les Latino-Américains eux-mêmes : les Mères de la place de Mai à Buenos Aires, les proches des enfants kidnappés par des familles de militaires en Argentine ou au Chili, plus généralement tous les descendants des victimes d'exécutions sommaires ou à peine assorties d'une parodie de jugement orchestrées par des gouvernements autoritaires. Mais, en outre, cette question brûlante dépasse depuis quelques années la sphère de l'intimité meurtrie des sociétés latino-américaines. En effet, la volonté devenue manifeste et impérieuse en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord de promouvoir partout l'exercice des droits de l'homme fait qu'une sorte de "Tribunal de l'opinion publique" à vocation universelle se dresse maintenant contre les bonnes ou mauvaises raisons d'Etat qui furent opposées à l'exercice de la justice au sortir des dictatures. Raisons politiques qui, hier encore, justifiaient les tolérances consenties à de jeunes démocraties à peine sorties des limbes, dont les dirigeants ne souhaitaient pas provoquer aussitôt les anciennes cliques gouvernantes en soumettant leurs crimes à la rigueur de la loi. Désormais, à l'inverse, la conviction s'impose que le salut démocratique de la planète ne peut résulter que d'une ingérence judiciaire multilatérale dont la légitimité ne doit plus se discuter. De nos jours, depuis les poursuites entamées dans l'arène internationale contre le général Pinochet, les jeunes démocraties ne se trouvent plus homologuées en tant que telles qu'à la condition expresse de se retourner en toute justice vers les ténèbres dont elles émergent.

La difficulté qu'il y a d'apurer le passé dictatorial proche de l'Amérique latine se révèle double par conséquent. Au niveau en somme des sentiments des habitants de chaque pays concerné, elle procède de la complexité d'une mise en œuvre équitable du devoir de mémoire et de recherche de la vérité, et aussi de la nécessité de réfléchir plus au fond sur l'opportunité d'un pardon des crimes commis décrété au nom de la réconciliation nationale. Mais au regard cette fois de facteurs politiques tant locaux que mondiaux, elle résulte également d'un déphasage entre les substances très tangibles de l'histoire récente de l'Amérique latine et les exigences fort abstraites et ignorantes des contextes réels des hérauts de la globalisation des droits de l'homme. Car, quelle que soit la valeur quasiment sacrée à attacher à la lettre de ces droits comme à leur respect effectif, n'y aurait-il pas quelquefois une contradiction au moins momentanée entre l'idéal de justice, que leurs défenseurs militants veulent appliquer à distance, et le processus terre à terre, pragmatique, incertain et approximatif de la

démocratisation, tel qu'il n'a pas fini de se dérouler face à la brutalité de ses circonstances ? Certes, les exigences formulées maintenant au regard d'une espèce d'idéologie sans frontière des droits humains peuvent forcer depuis l'extérieur l'achèvement de démocraties qui, souvent, sont restées à mi-chemin dans la crainte de réveiller la vindicte de leurs ennemis toujours présents dans les casernes bien que chassés du pouvoir. Néanmoins, cet absolutisme ne risque-t-il pas de se révéler contre-productif lorsqu'il prétend peser sans nulle considération d'opportunité sur des gouvernements qui n'ont pas cessé de se débattre dans des contextes périlleux ?

La considération préalable du registre des sentiments, des valeurs et des relations entre des personnes ou des catégories de population hier antagonistes et à présent dans l'incompréhension mutuelle oblige à s'interroger sur les composantes discordantes des intimités tout autant que des inimitiés nationales en Amérique latine. À quoi font allusion ceux qui luttent pour l'apurement d'un passé autoritaire criminel ? À ceci. Y compris à gauche, les acteurs primordiaux de ce que l'on a appelé les transitions démocratiques opérées en Argentine, en Uruguay et finalement au Chili, de 1983 à 1991, se sont avant tout attachés à cette époque et jusqu'à bien après celle-ci à atteindre par priorité un objectif : celui d'une reconstruction de la communauté politique requérant le refoulement du ressentiment légitime des victimes des dictatures aussi bien que celui des hantises de tous ceux qui, nombreux, avaient acclamé les coups d'Etat militaires. En conséquence, aux yeux de nombre de dirigeants démocratiques, l'attitude la plus recommandable en vue d'une consolidation sereine des régimes qu'ils s'efforçaient de rétablir fut, longtemps, l'oubli réel ou simulé du passé ou, au moins, sa neutralisation relative dans des termes juridiques à convenir. Oubli est vite dit, il est vrai. L'oblitération des mémoires individuelles relevant de l'impossible, il s'agissait d'obtenir qu'elles ne s'expriment plus, ou qu'elles le fassent dans la seule perspective d'une récupération et d'un enregistrement "sans frais" de vérités étouffées pendant parfois des décennies.

Guy Hermet
Pouvoirs, n° 98, septembre 2001

Répondre en **ESPAGNOL** aux questions ci-dessous : (250 mots environ pour chaque réponse)

- 1) ¿Cuál es, según el texto, la cuestión pendiente de las nuevas democracias latinoamericanas y por qué?
- 2) Apoyándose en los ejemplos que conoce, diga si una nación puede prescindir del pasado para fortalecer o fundar las instituciones democráticas del país.